

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 juin 2011

DCM N° 11-06-30-26

Objet : Financement d'actions dans le cadre de la politique de la ville.

Rapporteur : Mme KAUCIC, Adjoint au Maire

Par délibération du 31 mars dernier, le Conseil Municipal a validé le financement d'actions retenues dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour un montant de 925 250 €, soit environ 85% de la dotation prévue par la Ville dans le cadre du budget 2011 (1 090 800 €).

La suite de la programmation intègre à la fois des projets en reconduction et des nouveaux projets qui complètent l'intervention de la Municipalité dans les quartiers en difficulté. L'ensemble des projets proposés ne sont financés que par des crédits Ville, l'intégralité de l'enveloppe dévolue par l'Etat ayant été consommée.

Les projets encore à venir (Ateliers Jeunes, Opérations Ville-Vie-Vacances, Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaires...) mais également des actions nouvelles répondant à des besoins émergents, en matière d'éducation à la santé ou de gestion urbaine de proximité, seront financés sur des crédits du budget supplémentaire.

Une programmation complémentaire d'actions est proposée au Conseil Municipal, sous réserve de l'engagement contractuel des associations de produire un bilan d'activité et un compte-rendu financier des actions concernées.

Dans ce contexte, il est par conséquent proposé au Conseil Municipal de participer au financement des projets suivants pour un montant total de 131 359 € soit un total d'environ 97% de la dotation prévue par la ville dans le cadre du budget primitif 2011.

RECONDUCTION DE PROJETS

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

« Femin@ » : Association pour le Développement d'Actions Culturelles et Sociales (ADACS).

Plusieurs ateliers (informatique, valorisation de soi) concerteront une vingtaine de femmes du quartier de Bellecroix, dans un processus d'intégration sociale et professionnelle.

Coût du projet : 15 700 €

Subvention de la Ville de Metz : **8 000 €**

« Accueil Loisirs Enfants » : Association des Jeunes de Borny (AJB)

Il s'agit de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté par le biais du « vivre-ensemble », promouvoir la tolérance et découvrir le plaisir et l'intérêt de la coopération.

Coût du projet : 31 500 €

Subvention de la Ville de Metz : **2 000 €**

REUSSITE EDUCATIVE

« Aide à la parentalité » : Association des Jeunes de Borny (AJB).

Cette action vise à renforcer l'implication des parents dans l'échange Ecole/Famille et à améliorer la qualité de l'implication des parents dans leur rôle éducatif vis-à-vis de leurs enfants.

Coût du projet : 6 020 €

Subvention de la Ville de Metz : **1 700 €**

« Alphabétisation » : Association des Jeunes de Borny (AJB).

Il s'agit de favoriser l'échange des savoirs et les discussions afin de permettre la création et le développement du lien social.

Coût du projet : 4 500 €

Subvention de la Ville de Metz : **2 500 €**

« Maths en Jeans » : Collège des Hauts de Blémont.

Cette action consiste à mettre en relation un groupe d'environ 15 élèves et leurs professeurs avec un chercheur en mathématiques pour pratiquer une véritable recherche active sur les mathématiques.

Coût du projet : 5 506,04 €

Subvention de la Ville de Metz : **1 000 €**

« Lieu d'accueil parents-enfants (0 à 6 ans) » : Association Maison d'Anjou.

Le projet a pour objectif de soutenir le lien parents-enfants en valorisant les rôles et compétences des parents et en améliorant l'interaction et la communication au sein de la cellule familiale. Il favorisera la réussite éducative, l'intégration sociale dans le respect de la diversité culturelle.

Coût du projet : 102 734 €

Subvention de la Ville de Metz : **10 000 €**

« Renforcement de l'accueil des jeunes enfants de 0 à 4 ans et de leurs parents » : Maison Ouverte.

La poursuite des actions initiées en 2010 permettra à l'association de renforcer son implantation sur le quartier de la Patrotte, auprès des familles défavorisées sur le plan social ou professionnel ou en situation de difficulté éducative notamment.

Coût du projet : 5 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **3 600 €**

« Lutter contre la fracture numérique » : Association Tous Branchés.com.

L'association propose la mise en place d'ateliers informatiques (séances d'initiation, de soutien à l'alphanumerisation, thématiques...) sur les quartiers de Metz-Nord et Bellecroix afin de réduire la fracture numérique. Parallèlement aux ateliers, l'association proposera une mise à disposition de matériel recyclé auprès des personnes non encore équipées.

Coût du projet : 22 800 €

Subvention de la Ville de Metz : **12 000 €**

HABITAT ET CADRE DE VIE

« Festival International des Fenêtres » : Metz-Pôle-Services (MPS).

Il s'agit désormais de faire face au succès rencontré par cette action qui invite les habitants des quartiers concernés par la politique de la ville, de se réapproprier leur cadre de vie, de créer du lien social, au moyen notamment, d'un festival de décoration de balcons. Cette subvention complémentaire à celle d'un montant de 15 000 € décidée le 31 mars dernier, vise uniquement la prise en charge du développement de ce projet sur les secteurs Metz-Nord/Patrotte/Chemin de la Moselle.

Coût du projet : 31 500 €

Subvention de la Ville de Metz : **8 000 €**

SANTE, PREVENTION, ACCES AUX SOINS

« Lieu d'accueil et d'accompagnement d'un public rencontrant des difficultés psychosociales » : Association La Clé.

L'action a pour but de gérer un lieu d'accueil et d'écoute, prioritairement pour les habitants de Metz-Borny, afin de venir en aide aux personnes en difficulté et leur permettre d'exprimer leur mal-être psycho-social.

Coût du projet : 43 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **20 000 €**

NOUVEAUX PROJETS

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

« Li-Bell'Ules » : Association pour le Développement d'Actions Culturelles et Sociales (ADACS).

Depuis 2009, l'association développe des activités environnementales en direction des enfants de 8 à 13 ans. La création d'un sentier découverte permettra la valorisation des espaces non bâties du quartier, principalement des sentiers des remparts.

Coût du projet : 15 900 €

Subvention de la Ville de Metz : **3 500 €**

« Fresque à la cour du Languedoc » : Association APSIS-EMERGENCE.

Afin d'embellir les espaces dégradés et de favoriser le lien social tout en améliorant l'animation de la Cour du Languedoc, une démonstration de Graff est prévue lors de la Fête des Voisins.

Coût du projet : 1 800 €

Subvention de la Ville de Metz : **600 €**

« Arts des rues et sports urbains » : Centre culturel d'Anatolie.

Le projet consiste en la proposition d'activités collectives artistiques (jonglerie, graphisme, fresque...), ludiques (jeux de société) et sportives (cyclisme, basket-ball, volley-ball...) durant le mois de juillet prochain. Ces activités seront mises en place dans les différents parcs du quartier de Metz-Borny. Ce projet est également soutenu dans sa mise en œuvre, par le Service Jeunesse.

Coût du projet : 13 500 €

Subvention de la Ville de Metz : **5 000 €**

« Action médiation intergénérationnelle » : Centre culturel d'Anatolie.

Sous la direction d'un médiateur, il s'agira de coordonner les différents secteurs d'activités de l'association dans une perspective de développement interne favorisant le dialogue entre tous les participants (enfants, jeunes, familles, personnes âgées, partenaires).

Coût du projet : 31 570 €

Subvention de la Ville de Metz : **3 000 €**

« L'âme de mon quartier » : Centre Lacour.

Il s'agit d'organiser un évènement sur l'ensemble du quartier du Chemin de la Moselle, durant une journée entière (9 juillet prochain). Le thème choisi est la solidarité internationale et l'interculturalité. Des jeux coopératifs animés se dérouleront au cours de l'après-midi ; un concert prévu en soirée, clôturant cette manifestation.

Coût du projet : 10 750 €

Subvention de la Ville de Metz : **2 500 €**

« Solidarité internationale » : Centre Lacour.

Une équipe de 12 jeunes (garçons et filles) se rendront à Saint-Louis du Sénégal afin d'y entreprendre une rénovation des salles de classes de l'école. Ce sera l'occasion pour ces jeunes de découvrir une nouvelle culture, un mode et une philosophie de vie différente de la leur.

Coût du projet : 23 760 €

Subvention de la Ville de Metz : **5 000 €**

« Femmes debout, les ateliers » : MJC Boileau-Prégénie.

Mené en collaboration avec l'association « Surface sensible », ce projet a pour objectifs de développer les formes de citoyenneté et le lien social tout en favorisant les différentes formes de mixité. Il s'agit d'œuvrer dans le sens d'une plus grande valorisation du rôle de la femme dans la vie sociale du quartier et de changer le regard qu'elle porte sur elle-même.

Coût du projet : 3 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **2 500 €**

« Action collective familiale » : MJC Boileau-Prégénie.

Il s'agit de responsabiliser les parents vis-à-vis des images véhiculées par la télévision, l'ordinateur, le cinéma tout en développant un niveau critique. Cette action permettra également à l'ensemble de la famille de se regrouper régulièrement autour d'un film et de prendre le temps d'échanger à son sujet.

Coût du projet : 5 557 €

Subvention de la Ville de Metz : **834 €**

« Femmes debout, les ateliers » : MJC Metz-Borny.

Mené en collaboration avec l'association « Surface sensible », ce projet a pour objectifs de développer les formes de citoyenneté et le lien social tout en favorisant les différentes formes de mixité. Il s'agit d'œuvrer dans le sens d'une plus grande valorisation du rôle de la femme dans la vie sociale du quartier et de changer le regard qu'elle porte sur elle-même.

Coût du projet : 4 518 €

Subvention de la Ville de Metz : **2 500 €**

SANTE, ACCES AUX SOINS

« La cigarette, non merci » : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS).

L'action consiste à apporter des informations objectives sur les effets du tabac en direction des enfants de 9 à 11 ans, mais aussi de leurs encadrants, habitant le secteur de Metz-Borny. Elle permettra aux jeunes de se positionner sur une non consommation de tabac.

Coût du projet : 8 406 €

Subvention de la Ville de Metz : **800 €**

« Bien bouger, bien manger à prix modiques » : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS).

Il s'agit de permettre aux familles du quartier de Metz-Borny d'augmenter leur consommation quotidienne de fruits et légumes (ateliers cuisine) et de mettre en place une dynamique favorable autour de l'activité physique à partir de l'organisation de marches en famille.

Coût du projet : 36 070,80 €

Subvention de la Ville de Metz : **6 000 €**

« Mobilisation des relais de proximité sur la prévention des cancers et le dépistage » : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS).

Une première action consistera en la sensibilisation de personnes-relais, habitant et investies sur le quartier de Metz-Borny, qui seront ensuite en capacité de relayer un message de prévention et de le diffuser auprès des personnes qu'elles côtoient.

Puis l'information se fera lors de la tenue d'un stand sur le marché de Metz-Borny (deux fois par trimestre). Enfin, il sera organisé des campagnes de dépistage collectives, en collaboration avec la CPAM de Moselle.

Coût du projet : 12 683,29 €

Subvention de la Ville de Metz : **3 000 €**

<u>CGCS</u>		
Finition et installation d'un nouveau vestiaire	1 600 €	255 €
<u>CULTURE ET LIBERTE</u>		
Bacs de l'Agora (Metz-Nord)	2 904€	521 €
<u>MJC BOILEAU-PREGENIE</u>		
Aménagements divers et pirogues (Metz-Nord)	3 730 €	342 €

Soit un total de **3 443 €**

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)

Ce dispositif s'adresse aux enfants scolarisés en école primaire et au collège, résidant sur les quartiers dits « politique de la ville ». Ils sont pris en charge le soir après l'école, par les associations, afin de bénéficier d'aide au travail scolaire, d'appui à l'apprentissage des leçons, à l'organisation personnelle, ainsi que de diverses activités à vocation culturelle.

Les parents sont mobilisés pour participer à des séances et ainsi valoriser leurs compétences pour améliorer leur implication dans la scolarité de leurs enfants.

	COUT GLOBAL	PARTICIPATION VILLE
<u>ADAC'S</u>		
Quartier de Bellecroix	18 705 €	1 800 €
<u>AJB</u>		
Quartier de Metz-Borny	9 700 €	1 734 €
<u>CENTRE LACOUR</u>		
Quartier du Chemin de la Moselle	7 496,17 €	500 €
<u>CENTRE PIOCHE</u>		
Quartier Hannaux-Frécot-Barral	59 500 €	800 €
<u>LAOTIENS</u>		
Quartier de Metz-Borny	6 050 €	700 €
<u>LA PASSERELLE</u>		
Quartier de Metz-Borny	11 099 €	3 699 €

Soit un total de **9 233 €**

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi du 1^{er} août 2003 d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine,

VU la décision du Comité Interministériel des Villes et du Développement Urbain du 9 mars 2006 consistant à substituer, à compter du 1^{er} janvier 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale aux Contrats de Ville,

VU la décision du Comité d'Administration Régional en date du 10 novembre 2006 par laquelle les quartiers de Metz-Bellecroix, Metz-Borny, Chemin de la Moselle, Boileau-Prégénie, Metz-Patrotte et Hannaux-Frécot-Barral ont été retenus dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

VU la délibération du Conseil Municipal du 25 janvier 2007 par laquelle a été validée la convention-cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, signée avec l'Etat en date du 2 février 2007,

VU l'avis favorable du 30 juillet 2007 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de Moselle, Délégué de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, ayant validé le programme pluriannuel d'actions du CUCS,

VU le courrier-circulaire du 8 novembre 2010 du Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique et de la Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, valant prolongation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale,

VU la correspondance en date du 8 février 2011 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, relative à l'enveloppe 2011 pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Programmes de Réussite Educative, Opérations Ville Vie Vacances et autres dispositifs,

VU la décision du Préfet de Lorraine et de Moselle, Délégué de l'ACSE, en date du 18 février 2011, de proroger jusqu'au 31 décembre 2014 le Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

CONSIDERANT l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions s'inscrivant dans le cadre des thématiques prioritaires développées par la Politique de la Ville, dans lesquelles la Ville de Metz s'attache à s'engager,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'approuver et de participer pour une dépense de 131 359 € au financement des actions suivantes :

ADAC'S

Femin@	8 000 €
Li-Bell'Ules	3 500 €
CLAS	1 800 €
<u>AJB</u>	
Aide à la parentalité	1 700 €
Accueil loisirs enfants	2 000 €
Alphabétisation	2 500 €
CLAS	1 734 €

AMIs

OVVV – Projet voile	2 437 €
---------------------	---------

APSIS-EMERGENCE

Fresque à la cour du Languedoc	600 €
OVVV – Séjour danse hip-hop	480 €
OVVV – Chalon dans la rue	290 €
OVVV – Séjour en baie de Somme	400 €
AJ – Entretien d'espaces verts	252 €
AJ – Aménagements d'espaces verts	398 €
AJ – Espaces verts de la ville	315 €
AJ – Quand Borny rencontre Arry	315 €
AJ – Rénovation du centre d'Arry	315 €
AJ – Oui, je suis bien chez moi	730 €

CENTRE CULTUREL D'ANATOLIE

Action médiation intergénérationnelle	3 000 €
Arts des rues et sports urbains	5 000 €

CENTRE LACOUR

L'âme de mon quartier	2 500 €
Solidarité internationale	5 000 €
OVVV – Séjour été	3 509 €
CLAS	500 €

CENTRE PIOCHE

Séjour à Prénovel	400 €
CLAS	800 €

CGCS

La cigarette, non merci	800 €
Bien bouger, bien manger à prix modiques	6 000 €
Mobilisation des relais de proximité sur la prévention des cancers et le dépistage	3 000 €
OVVV – Les vacances d'été à Metz-Borny	2 500 €
AJ – Finition et installation du nouveau vestiaire	255 €

LA CLE

Lieu d'accueil et d'accompagnement d'un public rencontrant des difficultés psycho-sociales	20 000 €
--	----------

CMSEA

OVVV – Me voir ailleurs	1 438 €
-------------------------	---------

COLLEGE DES HAUTS DE BLEMONT

Maths en Jeans	1 000 €
----------------	---------

CULTURES ET LIBERTES

AJ – Bacs de l'Agora	521 €
----------------------	-------

LAOTIENS

CLAS	700 €
------	-------

MAISON D'ANJOU

Lieu d'accueil parents-enfants (0à6ans)	10 000 €
---	----------

MAISON OUVERTE

Renforcement de l'accueil des jeunes enfants de 0 à 4 ans et de leurs parents	3 600 €
---	---------

MJC BOILEAU-PREGENIE

Action collective familiale	834 €
Femmes debout, les ateliers	2 500 €
OVVV – Séjour Plein Sud	795 €
AJ – Aménagements divers et pirogues	342 €

MJC BORNY

Femmes debout, les ateliers	2 500 €
OVVV – Cap vers l'Espagne	2 400 €

METZ-POLE-SERVICES

Festif	8 000 €
--------	---------

LA PASSERELLE

CLAS	3 699 €
------	---------

TOUS BRANCHES.com

Lutter contre la fracture numérique	12 000 €
-------------------------------------	----------

D'ordonner les inscriptions budgétaires correspondantes,

De solliciter les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Isabelle KAUCIC

Adjointe au Maire

Service à l'origine de la DCM : Direction de la Politique de la Ville

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40

Absents : 15

Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0